

## Procès-verbal

### Assemblée spéciale du conseil d'administration

**Le mardi 14 avril 2026, à 20 h 30**

Centre communautaire Champigny  
7519, Boulevard Wilfrid-Hamel, salle polyvalente

#### Présences

Membres avec droit de vote :

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| ■ Réjean Martel           | Administrateur  |
| ■ Patrick Auclair         | Administrateur  |
| ■ Aline Dumont            | Administratrice |
| ■ Patrick L'Heureux       | Administrateur  |
| ■ Sébastien Deveault      | Administrateur  |
| ■ Jean-François Perreault | Administrateur  |
| ■ Samuel Chérubin         | Administrateur  |

#### Absences

|                    |                                           |
|--------------------|-------------------------------------------|
| ■ Maxime Thibeault | Conseiller en consultations publiques, VQ |
| ■ Gabriel Dusablon | Conseiller du district du Plateau         |

#### Autres présences

|                    |                                             |
|--------------------|---------------------------------------------|
| ■ Yannick Fauteux  | Conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien |
| ■ Sayana Khuon     | Conseillère en consultations publiques, VQ  |
| ■ Kathleen Breault | Secrétaire de soutien                       |
| ■ Maxime Le Pluart | Candidat à la cooptation                    |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux personnes participent à l'assemblée

## Ordre du jour

### 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

**Le mardi 14 avril 2026, à 20 h 30**

Centre communautaire Champigny

7519, Boulevard Wilfrid-Hamel, salle polyvalente

| DÉROULEMENT |                                                                            | HEURE   |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1.          | Accueil et ouverture de l'assemblée                                        | 20 h 30 |
| 2.          | Lecture et adoption de l'ordre du jour                                     | 20 h 31 |
| 3.          | Cooptation                                                                 | 20 h 32 |
| 4.          | Nomination des officiers                                                   | 20 h 40 |
| 5.          | Adoption du rapport annuel et des états financiers 2025 par le C.A.        | 20 h 30 |
| 6.          | Suivis des dossiers et affaires nouvelles                                  | 20 h 45 |
|             | ■ 6.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière : Parc St-Ange      |         |
|             | • Résolution pour impressions et matériaux pour l'installation             |         |
|             | ■ 6.2 Laurentien en Fête                                                   |         |
|             | • Résolution pour un suivi de subvention                                   |         |
|             | • Résolution pour l'achat et payer les services pour l'événement du 30 mai |         |
|             | ■ 6.3 Projet des petits entrepreneurs avec OPP Primevères (6 juin)         |         |
|             | ■ 6.4 Requête d'un citoyen rue Zéphir                                      |         |
| 7.          | Trésorerie                                                                 | 21 h 30 |
|             | ■ 7.1 État des finances                                                    |         |
|             | ■ 7.2 Paiement et rémunération de la secrétaire de soutien                 |         |
|             | ■ 7.3 Paiement de frais engagés pour l'AGA                                 |         |
| 8.          | Fin de l'assemblée                                                         | 21 h 40 |



## 1. Ouverture de l'assemblée

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 20h40 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Jean-François Perreault propose les sujets «Projet Primev'Air» et «Intersection Le Gendre/Jules-Verne» au point *Suivi des dossiers et affaires nouvelles*.

### Résolution CQA-26-AS-01

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification susmentionnée.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Cooptation

M. Maxime Le Pluart a déposé sa candidature. M<sup>me</sup> Sayana Khuon valide la candidature.

### RÉSOLUTION CQA-25-AS-02

Considérant que M. Maxime Le Pluart a déposé une candidature pour un poste coopté;  
Considérant que la candidature a obtenu 10 appuis valides;

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu de nommer M. Maxime Le Pluart membre coopté au Conseil de quartier de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## 4. Nomination des officiers

M<sup>me</sup> Sayana Khuon agit en tant que présidente d'élections et partage les postes disponibles.

### Nomination d'un.e président.e

M. Patrick Auclair et M. Sébastien Deveault proposent M. Réjean Martel au poste de président. Par acclamation, M. Réjean Martel est nommé président du CQA.



### **Nomination d'un.e vice-président.e**

M. Jean-François Perreault propose M. Maxime Le Pluart au poste de vice-président.  
Par acclamation, M. Maxime Le Pluart est nommé vice-président du CQA.

### **Nomination d'un.e trésorier.ère**

M. Patrick Auclair se propose au poste de trésorier.  
Par acclamation, M. Patrick Auclair est nommé trésorier du CQA.

### **Nomination d'un.e secrétaire**

M. Sébastien Deveault propose M<sup>me</sup> Aline Dumont au poste de secrétaire.  
Par acclamation, M<sup>me</sup> Aline Dumont est nommée secrétaire du CQA.

M. Réjean Martel remercie M<sup>me</sup> Angélique et M. Constant Pilote pour leur engagement.

## **5. Adoption du rapport annuel et des états financiers 2025 par le C.A**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon mentionne que suite à la ratification des documents lors de l'AGA, il s'agit maintenant d'adopter les documents.

### **RÉSOLUTION CQA-26-AS-03**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'adopter le rapport annuel et financier du 2025 du Conseil de quartier de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## **6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles**

### **6.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière : Parc St-Ange**

M. Sébastien Deveault partagé aux membres la réponse de la Ville quant à l'installation de la grande affiche au Parc Saint-Ange. Les fonctionnaires de la gestion du territoire ne s'opposent pas au projet pour une durée temporaire, mais l'installation pourrait être enlevée s'il y a une plainte citoyenne. La réponse mentionnait toutefois le Parc Bélair.

Il partage ensuite les frais et les ressources nécessaires pour les affiches 4'x8'. Il consulte les membres pour la suite des démarches.



M. Réjean Martel écrira à la Ville pour obtenir plus de clarifications sur l'installation de grandes affiches..

### **Résolution pour impressions et matériaux pour l'installation**

#### **RÉSOLUTION CQA-26-AS-04**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport octroie 1 600\$ pour les frais d'impression et les matériaux aux fins d'installation des affiches de sécurité routière en zone agricole.

*Adoptée à l'unanimité*

M. Patrick L'Heureux fait part que l'article dans le petit journal de quartier a paru dans [la dernière édition en page 30](#). Il a également écrit quatre lettres officielles aux députés fédéraux et provinciaux du secteur.

## **6.2 Laurentien en fête**

### **Résolution pour un suivi de subvention**

M. Sébastien Deveault fait part que la Ville a demandé plus de précisions pour la planification de l'activité, alors il a préparé un document mis à jour.

#### **RÉSOLUTION CQA-26-AS-05**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport dépose sa demande de projet révisée et contenant les informations complémentaires demandées par la Ville, pour un montant de 6 000\$.

*Adoptée à l'unanimité*

### **Résolution pour l'achat et payer les services pour l'événement du 30 mai**

M. Sébastien Deveault mentionne que le comité s'est rencontré pour faire avancer le dossier. Le design de l'affiche est en cours et la version finale sera bientôt envoyée à l'imprimeur. Deux sites de panneaux sont disponibles pour une installation de 4 x 8'.

#### **RÉSOLUTION CQA-26-AS-06**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport octroie jusqu'à concurrence de 3 000\$ pour les frais de design et d'infographie pour les affiches de Laurentien en fête et les frais de services pour l'événement du 30 mai.



*Adoptée à l'unanimité*

M. Yannick Fauteux a proposé d'acheter des services publicités à hauteur de 250\$ pour mettre son encart sur la publication de la Fête.

### 6.3 Projet des petits entrepreneurs avec OPP Primevères (6 juin)

M. Réjean Martel a reçu une demande de l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école Les Primevères-Jouvence dans le cadre de La Grande Journée des petits entrepreneurs qui consiste en un petit marché. L'événement familial et rassembleur se tiendra le samedi 6 juin, de 10 h à 14 h, dans la cour de l'école.

Ils étaient à la recherche d'un partenaire pouvant commanditer, mais M. Maxime Thibeault a confirmé que la subvention d'organisme ou d'événement tiers n'est pas une dépense admissible au Conseil de quartier.

Toutefois, afin de les soutenir autrement, le Conseil a fait une demande de prêt d'équipement à la Ville, en vue de cette activité.

#### RÉSOLUTION CQA-26-AS-07

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport collabore à l'organisation de l'événement en effectuant une demande de prêt d'équipement pour l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école Les Primevères-Jouvence dans le cadre de l'activité de La Grande Journée des petits entrepreneurs le 6 juin prochain.

*Adoptée à l'unanimité*

### 6.4 Demande citoyenne de sécurisation d'une traverse piétonne (rue du Zéphyr / rue Le May)

M. Réjean Martel a relayé aux membres la problématique de sécurité routière à l'intersection de la rue du Zéphyr et de la rue Le May, dans le secteur Laurentien, signalée par courriel au Conseil par un citoyen.

*Je souhaite porter à votre attention une problématique de sécurité routière à l'intersection de la rue du Zéphyr et de la rue Le May, dans le secteur Laurentien.*

*Cette intersection s'inscrit dans un axe piétonnier structurant reliant l'école des Primevères au parc Le May, générant des déplacements actifs importants, notamment d'enfants et de familles. Par ailleurs, la rue du Zéphyr est utilisée comme lien de transit entre Cap-Rouge et le boulevard Hamel, en plus d'être desservie par le réseau d'autobus du RTC, ce qui augmente la complexité des interactions entre usagers.*



*Les observations terrain permettent de constater plusieurs non-conformités et déficiences au regard des bonnes pratiques reconnues en sécurité routière, notamment celles du Tome V – Signalisation routière du MTMD et des principes d'aménagement sécuritaire.*

*Tout d'abord, le panneau d'arrêt en direction nord est en place et visible, mais présente une dégradation partielle, notamment au niveau de la signalisation complémentaire. Cette situation peut affecter la lisibilité et la cohérence du dispositif de contrôle, dans un contexte où le respect de l'arrêt obligatoire est déjà problématique.*

*D'autre part, la traverse piétonne est actuellement matérialisée par un marquage minimal et fortement effacé. Ce type de marquage ne correspond pas aux pratiques recommandées pour un corridor scolaire et récréatif à forte fréquentation. La visibilité est insuffisante pour assurer une bonne perception de la priorité piétonne, particulièrement dans un contexte de circulation mixte incluant des autobus.*

*De façon plus générale, l'aménagement apparaît inadéquat au regard des usages observés. Le secteur est fréquenté par des usagers vulnérables (enfants, familles, poussettes), alors que la fonction de transit véhiculaire et la présence d'autobus induisent des vitesses et des dynamiques de circulation peu compatibles avec ce contexte. L'absence de mesures d'apaisement ou de mise en valeur de la traverse accentue le niveau de risque.*

*Par ailleurs, il est à noter qu'un incident est survenu à l'intersection de la rue Étienne-Brûlé, également située sur ce corridor piétonnier. Cet événement a mené à la mise en place d'améliorations de sécurité, reconnaissant la sensibilité de cet axe. La situation actuelle à l'intersection du Zéphyr et de la rue Le May présente des caractéristiques comparables et mérite, à mon avis, une intervention proactive similaire.*

*Dans ce contexte, je souhaite soumettre les interventions suivantes pour analyse :*

- *Remise en état ou remplacement de la signalisation d'arrêt et de ses éléments complémentaires ;*
- *Réfection complète du marquage de la traverse piétonne avec un marquage de type bandes larges (style « échelle »), recommandé en milieu scolaire ;*
- *Ajout de balises flexibles à la traverse afin d'en renforcer la perception ; • Bonification de la signalisation avancée si jugé pertinent ;*
- *Analyse de mesures d'apaisement de la circulation (avancées de trottoir, rétrécissement optique, positionnement de la ligne d'arrêt).*

*Considérant la vocation scolaire et récréative du secteur, la présence du parc Le May, ainsi que le passage du transport collectif, une intervention à court terme permettrait de réduire significativement le risque d'accident et d'assurer une meilleure cohérence avec les interventions déjà réalisées ailleurs sur ce corridor.*

*Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous serais reconnaissant qu'une analyse technique puisse être réalisée dans les meilleurs délais.*





Le Conseil en discute.

## RÉSOLUTION CQA-26-AS-08

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport appuie la demande citoyenne de sécurisation d'une traverse piétonne (rue du Zéphyr / rue Le May) et demande à la Ville un suivi sur cette demande.

*Adoptée à l'unanimité*

## 6.5 Projet Primev'Air

M. Jean-François Perreault a rencontré le responsable de Revolv'Air et une première installation des appareils de mesure se fera vers les 27-28 avril prochains.

Il procédera à des appels pour confirmer l'intérêt et la disponibilité des gens qui ont donné leur nom.

M. Patrick Auclair propose de couvrir le plus de territoire possible pour la comparaison de données. M. Maxime Le Pluart ajoute qu'il serait pertinent de mentionner les secteurs pour lesquels il n'y a pas de noms qui ont été reçus.

## 6.6 Intersection Le Gendre / Jules-Verne

M. Jean-François Perreault rapporte le propos d'un citoyen qui déplore qu'en arrivant sur l'avenue Le Gendre, il est très difficile de tourner à gauche sur Jules-Verne. Cette situation a déjà été rapportée par plusieurs personnes, notamment par M. Patrick L'Heureux.

## RÉSOLUTION CQA-26-AS-09

Considérant le lot de véhicules qui circulent à cette intersection;

Considérant que cette situation a été partagée au Conseil à plusieurs reprises;

Sur proposition de M. Jean-François Perreault, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville d'analyser la possibilité d'installer un feu protégé pour tourner à gauche sur Jules-Verne à partir de l'avenue Le Gendre.

*Adoptée à l'unanimité*

## 7. Trésorerie

### 7.1 État des finances





M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 16 787,13\$, incluant un 1000\$ de la part de l'Aéroport de Québec, reçu en soutien pour le projet Primev'Air.

## 7.2 Paiement et rémunération de la secrétaire de soutien

### RÉSOLUTION CQA-26-AS-10

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu de verser 125\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance (AGA).

*Adoptée à l'unanimité*

### RÉSOLUTION CQA-26-AS-11

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Jean-François Perreault, il est résolu de verser 125\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport (assemblée spéciale).

*Adoptée à l'unanimité*

## 7.3 Paiement de frais engagés pour l'AGA

M. Patrick Auclair propose d'adopter une résolution pour les dépenses encourues pour l'AGA.

### RÉSOLUTION CQA-26-AS-12

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu de verser un montant de 45,24\$ à M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Patrick L'Heureux pour le remboursement des frais de collations pour l'AGA.

*Adoptée à l'unanimité*

## 8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 55.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Réjean Martel.

---

Réjean Martel, président

---

Aline Dumont, secrétaire